

Enseigner en contexte multilingue

Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

L'éducation est la première priorité nationale.

Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. (Art. L111-1 du Code de l'Education)



Sommaire

Le défi des élèves plurilingues à La Réunion	1
Une alliance éducative positive entre l'école et les familles	2
Kit de survie	3
L'évaluation par compétences	4
Vers de nouvelles pistes didactiques	5
Contenu de la mallette	6-7

Le défi des élèves plurilingues à La Réunion

Nous enseignons dans un département français situé dans le sud-ouest de l'océan Indien.

A l'instar des îles voisines (Maurice, Rodrigue, Seychelles, Madagascar, Mayotte et les trois autres îles de l'archipel des Comores), la proximité relative de l'Inde, du Pakistan, de la Chine, de l'Afrique et de la péninsule arabique ont fortement influencé l'histoire linguistique et culturelle de son peuplement.

Comment cette diversité est-elle perçue à l'école aujourd'hui ? Comment l'articuler avec l'enseignement/apprentissage du français langue de scolarisation, dans ce *contexte éducatif sensible* (Prudent, Tupin, Wharton, 2005) ? En quoi ces langues-cultures constituent-elles des ressources pour l'ensemble de la classe ?



Plusieurs dispositifs permettent actuellement à tout enseignant d'adopter diverses démarches visant à s'appuyer sur la richesse du répertoire langagier de leurs élèves pour favoriser leur réussite scolaire. On veillera à relativiser le schéma diglossique et à éviter d'opposer de façon dichotomique le créole au français, en se rappelant que, du fait de leur parenté génétique, *dès le plus jeune âge de l'enfant, les langues s'emmêlent et s'emboîtent, avec des niveaux très différents selon les milieux et les individus* (Georger, 2006).

Depuis la publication du B.O. n°33 du 13/09/2001 relatif au développement de l'enseignement des langues et cultures régionales à l'école, au collège et au lycée, il est possible de sensibiliser les élèves ou de leur enseigner le créole réunionnais.

Le créole est d'ailleurs la langue de socialisation des élèves allophones nouvellement arrivés. Ces élèves migrants sont principalement originaires de Madagascar, Mayotte, l'Union des Comores et Maurice.

Pour s'informer :

Le site académique *Langue Vivante Régionale* permet de prendre connaissance des textes réglementaires, d'outils didactiques et pédagogiques et d'exemples de productions de classe, qu'il s'agisse de l'enseignement de la LVR, de la sensibilisation à la LVR, de l'EFMC ou de l'enseignement bilingue créole/français : <http://www.ac-reunion.fr/la-pedagogie/domaines-disciplinaires/langue-vivante-regionale-1er-degre.html>

Le CASNAV, à la fois centre de ressources, pôle d'expertise et instance de coopération et de médiation en matière d'accueil et de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés, propose des **formations axées sur la didactique du français langue seconde (FLS), la pédagogie de l'oral, l'utilisation des outils numériques en contexte multilingue et, plus globalement, l'éducation interculturelle.** Une préparation à la certification complémentaire FLS est organisée chaque année. Plus d'informations sont disponibles sur le site académique : <http://www.ac-reunion.fr/la-vie-de-leleve/casnav0.html>



C'est en classe qu'ils pratiquent le plus souvent le français, notamment dans sa fonction de langue de scolarisation, d'où l'importance de les solliciter à l'oral le plus souvent possible.

Ainsi, nos *élèves bilingues émergents* (Garcia, 2008), qu'ils soient nés à La Réunion ou nouvellement arrivés, ont besoin, comme en France métropolitaine, d'apprendre le français, objet et médium d'enseignement, mais aussi de le comparer régulièrement au créole réunionnais (Chaudenson, 2008), à leurs productions interlectales (Prudent, 1981) et aux autres langues qui constituent le cas échéant leur répertoire langagier, en vue d'optimiser la construction de leur compétence plurilingue.

Le CASNAV, un partenaire privilégié

Pour toute information relative à l'accueil et la scolarisation des élèves migrants, il est recommandé de se rapprocher du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage).

Ce dispositif coordonne notamment les actions des enseignants UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) dans les 1er et 2nd degrés. La mission des enseignants UPE2A consiste à enseigner la langue de scolarisation et les codes scolaires aux EANA (Elèves Allophones Nouvellement Arrivés), en vue d'une intégration la plus rapide possible dans le cursus ordinaire.

La scolarisation de ces élèves relève du droit commun (art. L321-4 et L.332-4 du Code de l'Education) et implique la **mobilisation de l'ensemble de l'équipe pédagogique.**

Ressources sur Eduscol : : <http://eduscol.education.fr/cid59114/francais-langue-de-scolarisation.html>

Enseigner en contexte multilingue

Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

Article L. 111-1 du Code de l'Éducation : Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Article L. 111-4 du code de l'éducation : les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement.

Circulaire no 2006-137 du 25 août 2006 : le rôle et la place des parents à l'école : L'ensemble des personnels des écoles et des établissements scolaires sont impliqués dans ces démarches :

- droit d'information et d'expression
- droit de réunion
- droit de participation



Bonjour !

Bonzour ! Koman i lé ?

Kwézi ! Jéjé !

Salam م

Jumi !

Manahoana !

Vanakkam வணக்கம்

Ni rao ! 你好

Hello !

Buenos días !

Guten Tag !

Une alliance éducative positive entre l'école et les familles



L'ÉCOLE NE PEUT PLUS FAIRE AUTREMENT QUE D'ÊTRE PLEINEMENT PARTIE PRENANTE DES TERRITOIRES AFIN QUE SE BATISSENT ALLIANCES ET FÉDÉRATIONS DE VOLONTÉS ET D'ÉNERGIES ENTRE LES ÉDUCTIONS FORMELLE, NON-FORMELLE ET INFORMELLE AU SEIN D'ESPACES ÉDUCATIFS CONCERTÉS ET CE, DANS LE CADRE DE PROJETS DE TERRITOIRE (CORTIAL & AL.)

L'enfant ne se réduit pas à l'élève qu'il est en classe. Il nous appartient de prendre en compte ses multiples appartenances pour mieux cerner ses points forts et ses points faibles, ce sur quoi on va pouvoir s'appuyer pour lui permettre de réussir son parcours scolaire en respectant son rythme d'apprentissage.

C'est notamment le partenariat des enseignants avec les parents qui permettra à l'élève de construire des savoirs académiques à partir de ses savoirs expérientiels. Il s'agit donc pour l'enseignant de s'approprier les références culturelles des milieux dans lesquels il interviendra (Abdallah-Preteille, 2003).

Cette appropriation peut s'opérer à l'occasion des

échanges formels et informels. Equi ont lieu tout au long de l'année entre l'enseignant et la famille de l'élève. Le simple fait de manifester un intérêt aux références culturelles de l'élève suffit parfois pour créer une alliance éducative positive sur la question de l'école et de la scolarité. (Rachedi, 1998).

Par exemple, accueillir le matin l'enfant plurilingue, et les adultes qui l'accompagnent le cas échéant, par un simple bonjour dans leur langue première, est un premier signe de reconnaissance pouvant favoriser l'estime de soi chez les locuteurs en situation d'insécurité linguistique.

On veillera toutefois à ne pas glisser sur la pente de la folklorisation qui consiste à

sur-dimensionner l'écart entre la culture d'origine de l'élève et celle de l'école en cherchant à la valoriser systématiquement. La plus grande réserve est notamment préconisée au regard des EANA dont l'objectif prioritaire est bien souvent de ressembler à leurs pairs et non de s'en démarquer.

Cas des familles nouvellement arrivées : (Leroy & Collegia, 2004)

L'accueil minimal est d'organiser une visite de l'école et des classes pour les familles nouvellement arrivées.

Les parents ignorent souvent les attentes précises des enseignants et n'ont parfois pas les outils pour y répondre. Une façon non prescriptive de procéder est de témoigner comme enseignant de ce qui se passe en classe et de favoriser l'organisation d'échanges entre parents de la même communauté sur ce qu'ils font de leur côté dans leur foyer pour aider leurs enfants.

Les parents de nationalité étrangère bénéficient des mêmes droits que les parents français (droit de vote et éligibilité aux élections de représentants de parents d'élèves dans les conseils d'école et d'administration des établissements secondaires).

La mobilisation de l'enfant passe par une triple autorisation : que les enfants permettent à leurs parents de rester ce qu'ils sont, qu'ils s'autorisent à changer par l'école, que les parents les autorisent à changer (J.-Y. Rochex)

Comment renforcer le lien entre l'école et les familles bi-ou plurilingues ?

Développer une dynamique de co-éducation et de partenariat entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, quelle que soit leur(s) langue(s) première(s) :

- faire venir les parents qui n'osent pas franchir la porte de l'établissement. en privilégiant la communication orale (appels au domicile et envois de SMS aux parents "invisibles"), parallèlement aux mots inscrits dans le cahier de textes/cahier de liaison, à l'affichage dans l'établissement et à la distribution de flyers. D'où l'importance à accorder à la mise à jour des coordonnées téléphoniques des familles.

- avec l'aide des associations, organiser la médiation de parents-relais qui ont réussi leur parcours d'intégration et faciliteront la compréhension mutuelle lors d'échanges entre l'institution et les familles nouvellement arrivées.

- en l'absence d'un salon des parents dans l'établissement, organiser des rencontres débats portant sur le fonctionnement de l'établissement, les devoirs, l'accompagnement éducatif, l'autorité, l'autonomie, le rapport au savoir, le statut des langues,,,,, animées par des professeurs volontaires, des adultes relais, des traducteurs (Robert, 2010).

- d'autres pratiques co-éducatives en page 5

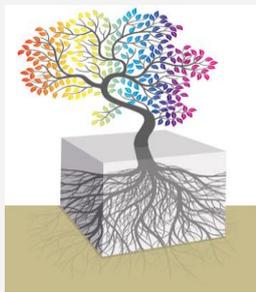
Enseigner en contexte multilingue

Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

Préambule du Socle Commun

Maîtriser le socle commun

- c'est être capable de **mobiliser ses acquis** dans des tâches et des situations complexes, à l'École puis dans sa vie ;
- c'est posséder un outil indispensable pour continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société ;
- c'est être en mesure de **comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'Homme**, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète.



CODE DE L'EDUCATION

(Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 08/07/2013)

Art. L. 312-9-2. [...] Outre les enseignements de langues qui leur sont dispensés, les élèves peuvent bénéficier d'une initiation à la diversité linguistique. **Les langues parlées au sein des familles** peuvent être utilisées à cette fin.

Art. L. 321-3 - La formation dispensée dans les écoles élémentaires[...] assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique.

Art. L. 312-11. Sans préjudice des dispositions de l'article L. 121-3, **les enseignants des premier et second degrés sont autorisés à recourir aux langues régionales**, dès lors qu'ils en tirent profit pour leur enseignement. Ils peuvent également s'appuyer sur des éléments de la culture régionale pour favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes scolaires.

Art. L. 321-4. Dans les académies d'outre-mer, des **approches pédagogiques spécifiques** sont prévues dans l'enseignement de **l'expression orale ou écrite et de la lecture au profit des élèves issus de milieux principalement créolo-phone ou amérindien.**

Kit de survie en classe ordinaire



ON COMPREND TOUJOURS LES LANGUES... CE SONT LES GENS QUE, PARFOIS, ON NE COMPREND PAS... (HUBER. 2002)

L'élève plurilingue, qu'il ait dès le départ au moins deux langues premières (à des degrés variables), tels les élèves réunionnais en contact à la fois avec le français et le créole dès leur naissance, ou qu'il découvre le français en arrivant à l'école, a **besoin surtout d'être rassuré.**

Rappelons ici que *la proximité des systèmes créoles et français, loin de constituer un obstacle à l'apprentissage du second, est plutôt un élément facilitateur et de dynamisation, un tremplin.* (Chaudenson, 2007)

L'attitude bienveillante de l'enseignant peut consister dans un premier temps à privilégier les activités orales. La production langagière de l'élève (langage verbal, para-verbal et non verbal) sera accueillie avec respect, en tenant compte de l'écart entre la culture familiale et la culture scolaire

La dictée à l'adulte est un moyen privilégié de poser à l'écrit les premiers efforts langagiers de l'élève en insécurité scripturale afin de l'aider à réaliser progressivement l'écart entre l'oral et l'écrit. (du point de vue linguistique et culturel)

Un tutorat peut être mis en place pour accompagner l'élève en apprentissage de la langue et des codes scolaires. Ce soutien doit être exercé alternativement par des pairs formés en ce sens.

Les outils numériques sont également d'un grand secours, qu'il s'agisse d'enregistrer les productions orales des élèves, d'écrire et illustrer un conte dans un livret numérique multimedia ou de co-construire des réseaux sémantiques et ordonnancer ses idées à l'aide des cartes mentales.

L'idée est de construire, en partenariat avec les autres acteurs de la communauté éducative, une didactique des langues permettant à l'élève non pas d'accumuler et restituer une liste de contenus mais de **développer ses propres stratégies** pour trouver sa place au sein d'une société plurilingue et pluriculturelle.

Pour cela, il n'est pas nécessaire d'abandonner sa langue première. Il est au contraire préconisé de donner une place non seulement aux langues familiales mais aussi aux *pratiques bilingues en leur offrant un espace d'expression dans la classe [...]. Dans le cadre d'une pédagogie de projet, faire*

produire ces énoncés métissés ou alternés, c'est rendre les enfants capables, à terme, de les distinguer et de les isoler, puis de les élaborer isolément (Wharton, 2002)..

C'est ce travail en parallèle, voire en amont, qui permettra aux élèves de mieux comprendre la norme scolaire.

Le cahier de progrès de l'élève migrant peu ou non scolarisé antérieurement

Dans son cahier ou classeur personnel, l'élève allophone nouvellement arrivé garde une trace de ses travaux attestant de ses premiers apprentissages de la langue française de communication et de scolarisation. Cet outil témoigne de la prise en compte de ses besoins spécifiques au sein de la classe ordinaire. Il permet également d'articuler l'action de l'enseignant de la classe ordinaire avec celle de l'enseignant UPE2A.

Ce cahier n'existe pas dans le commerce. Il est à construire à partir de l'évaluation diagnostique, dans le cadre de concertations régulières avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, et en liaison avec les familles.

Voici un exemple de classement des travaux de l'élève :

- Qui suis-je ? (identité, famille, goûts)
- Mon école, mon environnement
- Mes amis, mes loisirs
- Mes projets, mes craintes, mes réussites

Parmi les projets figureront ceux qui sont liés à la réussite scolaire, en prenant soin de mettre en perspective les différentes disciplines, afin de créer du lien entre savoirs formels et informels, tels qu'ils se présentent "dans la vraie vie", à l'extérieur de l'école.

10 conseils pour prendre en compte les savoirs et savoir-faire déjà-là des élèves plurilingues:

- *Chercher à comprendre en quelle langue les élèves parlent, en dehors du cadre scolaire. (rencontres avec les parents, travail en classe sur les biographies langagières, ...)*
- *Prendre connaissance de quelques éléments du système phonologique des langues d'origine des élèves (prendre contact avec le CASNAV pour d'éventuelles formations en FLS).*
- *Prendre conscience que les catégories syntaxiques et morphosyntaxiques du français ne sont pas universelles*
- *Comparer les répertoires lexicaux sur un thème donné en utilisant par exemple les cartes mentales qui permettent une synthèse visuelle attrayante des différentes arborescences.*
- *Comparer les systèmes d'écriture (sites internet, une des journaux, pages de magazines, BD, ...) et créer des jeux d'énigmes*
- *Comparer les manuels scolaires d'une même discipline.*
- *Constituer une bibliothèque d'ouvrages bi- et multilingues.*
- *Projeter des films sur les pays ayant un lien direct ou indirect avec le vécu des élèves*
- *Faire connaître la littérature francophone.*
- *Travailler sur les formes de l'imaginaire (contes, proverbes, représentations iconiques), à partir de différents supports (ouvrages divers, mais aussi films d'animation, feuilletons télévisés, clips vidéo).*

(Vigner, 2009)

Enseigner en contexte multilingue

Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

Décret du 11/07/2006 :

Etre compétent, c'est être capable de **mobiliser ses acquis** dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues



Le Cadre définit la compétence plurilingue et pluriculturelle comme *la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures.*



Résolution du Parlement européen du 02/04/2009 :

Art. 15 : il est important de développer les compétences en communication interculturelle des enfants, à la fois des enfants de migrants et des enfants du pays d'accueil



La déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) insiste sur le fait que chaque individu doit reconnaître non seulement l'altérité sous toutes ses formes, mais aussi la pluralité de son identité au sein de sociétés elles-mêmes plurielles.

L'évaluation par compétences

TOUT ENFANT, TOUT ETRE HUMAIN, TOUS LES GENS DITS "NORMAUX", MAIS AUSSI TOUS LES GENS ACCIDENTES ET ABIMES PAR LA VIE PEUVENT APPRENDRE ET PEUVENT GRANDIR, SE DEVELOPPER. POSTULAT D'EDUCABILITE QUI FAIT QUE NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE DESESPERER DE QUICONQUE. (MEIRIEU, 1996, 2009).



Comment évaluer au sein d'une même classe des élèves dont les profils langagiers et le rapport aux savoirs académiques sont tous différents ? Comment associer l'élève à son évaluation ?

Il est possible d'articuler les compétences du Socle Commun avec des compétences axées plus particulièrement sur l'apprentissage de la langue de scolarisation et des codes scolaires. Ces compétences peuvent également être mises en perspective avec celles du CECRL dans le cas d'un apprentissage du français comme langue seconde. Un exemple est visible sur le site de l'ex-CLIN de St Paul 1 (classe fermée mais site toujours en ligne) : http://www.pascaledubois.fr/CLIN_St_Paul1/index.php?lng=fr (rubrique "Outils d'accompagnement")

S'appuyer sur le Cadre Européen Commun de référence pour les langues permet à la fois d'évaluer des compétences partielles et de dresser des ponts entre toutes les langues de l'école, y compris la langue de scolarisation.

En effet, la philosophie du CECRL considère que les êtres humains « ne classent pas les langues et les cultures dans des compartiments séparés mais construisent plutôt **une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues** et dans laquelle les langues sont en corrélation et inter-agissent » (Conseil de l'Europe, 2001).

Cette compétence communicative doit être resituée dans le cadre de l'approche actionnelle (Puren, 2002, 2010) dont la finalité est **d'aider les élèves à devenir des acteurs sociaux responsables, aptes à agir avec autrui**, en développant une intelligence collective de groupe basée sur le respect mutuel et l'empathie, dans une perspective interculturelle, pour construire ensemble le monde de demain.

Evaluer un élève allophone : Evaluer aussi dans la première langue de structuration des connaissances de l'enfant lui permet de faire reconnaître et valoriser ses acquis langagiers dans une langue autre que le français.

Les Cahiers de V.E.I. proposent des évaluations en lecture en langue d'origine dans 15 langues. Sur leur site, on trouve le volume 2 proposant les mêmes tests en 14 langues supplémentaires². Ceci porte à 29 le nombre de langues d'origine dans lesquelles il est possible d'évaluer en lecture les élèves plurilingues.

Les élèves fréquentant l'école coranique peuvent être par ailleurs évalués en lecture en langue arabe. Cela leur donnera la possibilité de créer du lien entre les différentes entrées dans l'écrit qu'ils ont à leur actif.

Un adulte relais parlant la même langue première que l'élève allophone peut faciliter le déroulement de l'évaluation, voire même se révéler une personne-ressource.

1. DERUGUINE N. et RAFONI J.-C., (2003) *Passerelle en 15 langues : évaluation-lecture en langue d'origine cycles II et III*, Les Cahiers de Ville-Ecole-Intégration, CNDP Scéren

2. http://www.cndp.fr/Vei/cahiers/passerelles_bis/accueil.htm

Le portfolio européen des langues



Il s'agit d'un document dans lequel toute personne qui apprend ou a appris une langue – que ce soit à l'école ou en dehors – peut consigner ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles, ce qui peut l'inciter à réfléchir sur son apprentissage.

Cet outil d'auto-évaluation et de liaison entre les acteurs de la communauté éducative, comprend trois parties :

- une partie "passeport" qui mentionne la ou les langue(s) étudiées à l'école et le volume de l'enseignement suivi,
- une partie "biographie langagière et auto-évaluation" permettant à l'enfant de coller des gommettes au fur et à mesure de ses acquisitions vérifiées à l'aide des fiches d'auto-évaluation ou lors d'un entretien individualisé avec l'enseignant,
- une partie "dossier" où sont rassemblés les meilleurs travaux de l'élève.

Un portfolio interdégradé numérique est consultable sur ce lien : <http://www.pascaledubois.fr/PORTFOLIO4/>

Enseigner en contexte multilingue

Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

Le Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures (CARAP)



- un référentiel incluant les descripteurs définissant les compétences plurilingues et interculturelles en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être,
- une base de matériaux didactiques en ligne,
- un kit de formation.

<http://carap.ecml.at/>

En complément au Cadre européen commun de référence (CECR), le CARAP aide ainsi à l'articulation entre les langues et variétés linguistiques que l'apprenant possède ou apprend et s'inscrit dans la vision globale de l'éducation aux langues prônée par le Conseil de l'Europe.



http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/langeduc/le_platformintro_FR.asp?



Vers de nouvelles pistes didactiques

CHACQUE LANGUE DIT LE MONDE A SA FAÇON. LE POLYGLOTTE EST UN HOMME PLUS LIBRE. (RUDOLF STEINER)



Le rôle de l'enseignant consiste moins à transmettre des savoirs et savoir-faire qu'à étayer la co-construction de ceux-ci par les élèves. Son rôle est avant tout celui d'un **médiateur** qui s'efforcera d'aider les élèves à analyser leur rapport au savoir et réfléchir sur les phénomènes de contacts de langues qui co-existent dans la classe et son environnement.

Les apports de la recherche dans ce domaine nous permettent aujourd'hui de créer en classe un espace linguistique et culturel plus ouvert.

Les approches plurielles

On appellera *approche plurielle* toute approche mettant en œuvre des activités impliquant à la fois plusieurs variétés linguistiques et culturelles. En tant que telle, une approche plurielle se distingue d'une approche singulière, dans laquelle le seul objet d'attention est une langue ou une culture particulière, prise isolément. (Candelier, 2008)

Quatre approches plurielles sont ainsi recensées par l'auteur : la didactique intégrée des langues, l'intercompréhension entre les langues parentes, l'éveil aux langues, l'approche interculturelle (exemples de séquences dans la mallette numérique).

L'idée est que les élèves aient envie, quelle que soit l'approche, de découvrir d'autres langues et réalisent que leurs ressources langagières valent la peine d'être mobilisées pour réussir à l'école.

L'adhésion de la communauté éducative

Pour passer d'une didactique cloisonnée des langues à une didactique du plurilinguisme, il est nécessaire de prendre conscience des représentations négatives que l'on entretient, parfois à son insu, à l'égard des langues peu ou non enseignées à l'école, notamment lorsqu'elles sont de tradition orale.

C'est pourquoi les pierres angulaires de ce changement de paradigme sont, parmi d'autres :

- la formation et le lâcher-prise des enseignants
- l'information aux parents
- le rapprochement avec les associations
- le retour de l'estime de soi chez l'élève en insécurité linguistique..

Ce changement, déjà en cours, s'inscrit dans une approche inclusive de l'Education fondée sur le droit de chacun à développer pleinement son potentiel et à participer à la construction de la société de la connaissance.

Est-il nécessaire de "maîtriser" les langues des élèves bi- ou plurilingues pour leur permettre de réussir à l'école ?

Il est surtout important de **repérer/identifier** le plus tôt possible les langues familiales présentes dans la classe, via les biographies langagières par exemple, et de rechercher les ressemblances et différences avec le français. **Ces recherches gagneront à être effectuées en équipe**, dans le cadre de situations-problèmes permettant aux élèves de mobiliser l'ensemble de leurs ressources langagières.

Les supports d'éveil aux langues (Plurilingues, EOLE, ELODIL) et les matériaux didactiques du CARAP, les contes bi- ou multilingues et les sites de traduction en ligne (ex : dictionnaire Freelang) constituent dans ce domaine une mine d'informations.

Les enseignants d'un même établissement peuvent également s'apporter mutuellement une aide précieuse car ils sont souvent déjà porteurs d'une ou plusieurs langues autres que le français (créole réunionnais, malgache, mandarin, cantonnais, tamoul, gujrati, hindi, anglais, espagnol, allemand ...).

De même, les parents peuvent être invités en classe pour partager leur savoirs et pratiques plurilingues avec les élèves et les enseignants (récits de vie, chants, recettes, ...) et co-animer des ateliers de lecture ou de fabrication de supports multilingues.

La maîtrise de la langue des apprentissages ne concerne-t-elle que les élèves migrants ?

La langue de scolarisation au centre des débats

La réussite scolaire dépend prioritairement d'une *bonne maîtrise fonctionnelle (et réflexive) de la langue majeure de scolarisation* (Castellotti, 2008) puisqu'il s'agit de la langue à la fois matière enseignée et vecteur d'enseignement d'autres matières (Verdelhan-Bourgade, 2002)

Mais dans quelle mesure fait-elle en classe l'objet d'un enseignement spécifique ?

Le défi est de faire en sorte que tout ce qui se pratique en dehors et à côté de la langue de scolarisation bénéficie à cette dernière et, inversement, que la manière dont celle-ci est travaillée et développée permette aussi l'ouverture sur la pluralité. (Castellotti, Coste, Duverger, 2008)

Exemple de situation-problème inter-langues en géographie

Champ d'objectivation du langage : les relations entre les langues

Objectifs : identifier des emprunts lexicaux

Tâche : rechercher le sens de ces termes géographiques dans un dictionnaire et essayer de trouver à quelle langue ils ont été empruntés et pourquoi :

avalanche / canyon / fjord / geyser / golf / iceberg / jungle / toundra

(extrait de Motion in the Ocean - Martine Kevran - projet CELV ConBaT+, 2008)

Dans cette séance, comme dans d'autres, nos élèves plurilingues peuvent proposer d'autres exemples empruntés à leur(s) langue(s) première(s) et alimenter ainsi progressivement un **cahier de recherches bi-ou multilingue tenu par l'ensemble des élèves de la classe**, que ces élèves soient nouvellement / tardivement arrivés, ou déjà là depuis leur naissance (Prax-Dubois, 2009).

Enseigner en contexte multilingue

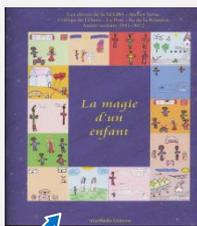
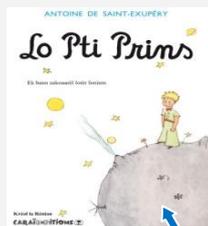
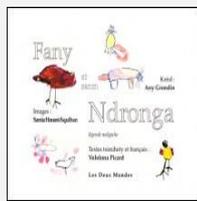
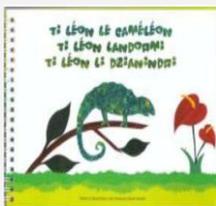
Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

Contes, albums, documentaires, imagiers, manuels scolaires

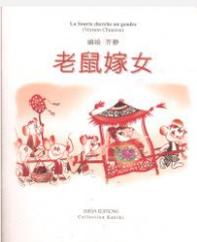
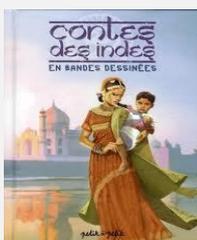
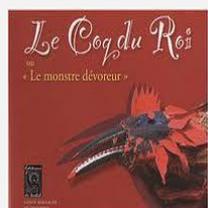
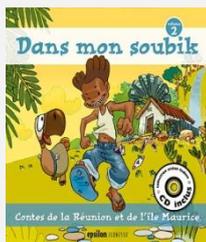
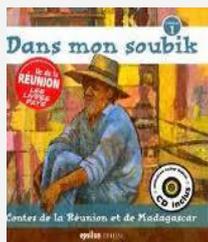
CONTENU DE LA MALLETTE

<http://www.pascaledubois.fr/1MALLETTEECM/>

C'EST AU PROFESSEUR DE "RELATIVISER" LA LANGUE QU'IL ENSEIGNE ET MOTIVER LES APPRENANTS A S'APPROCHER D'AUTRES LANGUES : CELLE DU VOISIN, CELLES DES PAYS AVEC LESQUELS EXISTENT DES RELATIONS COMMERCIALES, CELLES DES ANCIENS ENNEMIS POUR QU'ILS DEVIENNENT AMIS, CELLES DES MIGRANTS RESIDANT DANS LE PAYS OU CELLE QUE CHACUN PEUT AVOIR ENVIE D'APPRENDRE PAR CURIOSITE OU PAR PLAISIR... (BEACCO, 2008)

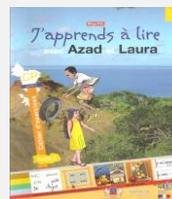
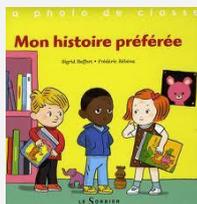
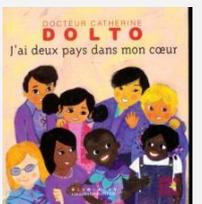
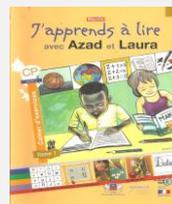
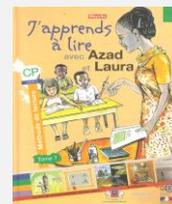
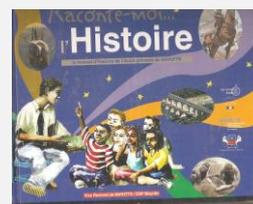
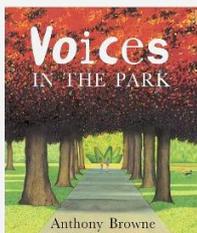
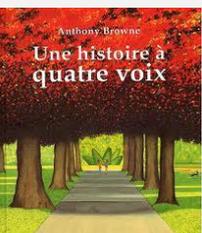
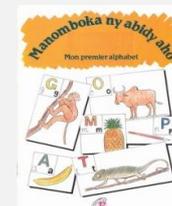
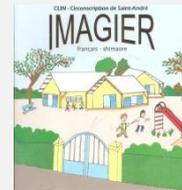
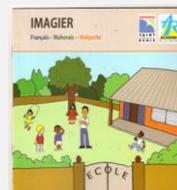
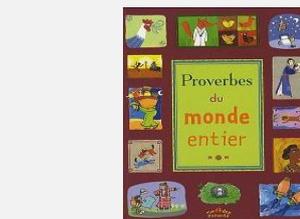
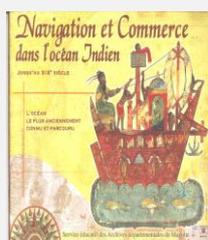
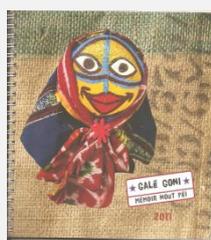


Versions multilingues en ligne (cf. mallette numérique)



7 versions de ce conte en chinois, créole réunionnais, tamoul, hindi, français, espagnol et anglais sont disponibles dans la mallette

7 versions de ce conte en créole réunionnais, malgache, tamoul, hindi, chinois, français et anglais sont disponibles dans la mallette

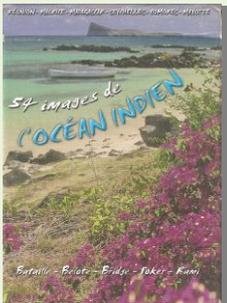
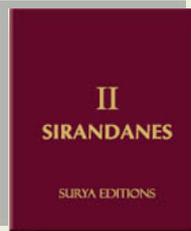
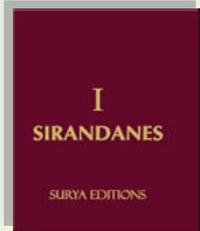


Enseigner en contexte multilingue

Académie de La Réunion - Pascale DUBOIS - chargée de mission CASNAV - 2010/2011

Devinettes, jeux de l'oie et jeux de cartes

Sirandanes
créole / français



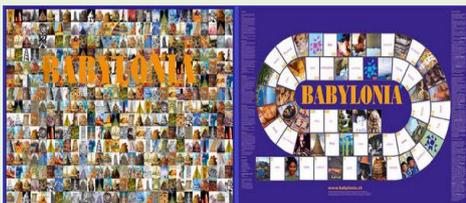
Jeu de cartes
de l'océan Indien



Babalibi
Jeu de cartes,
langues et histoires policières

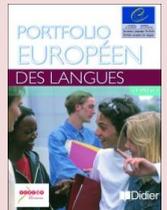


Détours de Babel : Jeu de l'oie
des langues et des cultures



Pour une adaptation de ce jeu au contexte
india-océanique, voir la mallette numérique

Portfolios



Ouvrages didactiques

